



**HAL**  
open science

## Deniers, drachmes et ducats. Un tarot arménien produit à Venise au début du XVIIIe siècle

Julien Olivier, Jérôme Jambu

### ► To cite this version:

Julien Olivier, Jérôme Jambu. Deniers, drachmes et ducats. Un tarot arménien produit à Venise au début du XVIIIe siècle. *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 2020, Ne les laissez pas lire! Censure dans les livres pour enfants, 60, pp.122-135. 10.3917/rbnf.060.0122 . hal-04668127

**HAL Id: hal-04668127**

**<https://hal.science/hal-04668127v1>**

Submitted on 8 Aug 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# « Deniers », drachmes et ducats

Un tarot arménien produit à Venise au début du XIX<sup>e</sup> siècle

Julien Olivier, Jérôme Jambu

DANS **REVUE DE LA BNF** 2020/1 (N° 60), PAGES 122 À 135

ÉDITIONS **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE**

ISSN 1254-7700

ISBN 9782717728354

DOI 10.3917/rbnf.060.0122

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2020-1-page-122.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Bibliothèque nationale de France.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

AUTOUR  
D'UNE ŒUVRE

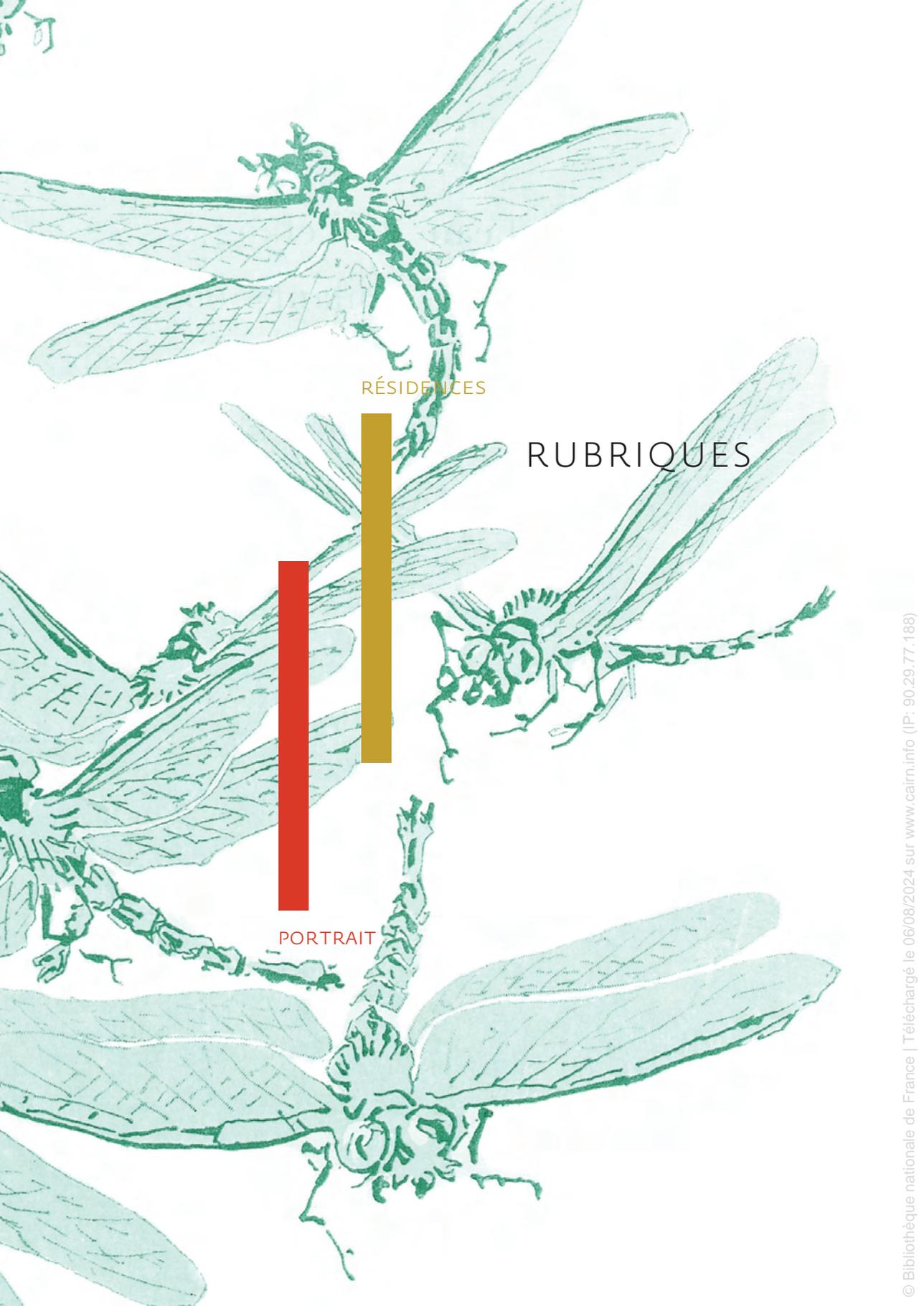


INNOVATION



DÉCOUVERTE





RÉSIDENCES

RUBRIQUES

PORTRAIT



AUTOUR D'UNE ŒUVRE

# « Deniers », drachmes et ducats

Un tarot arménien produit à Venise  
au début du XIX<sup>e</sup> siècle



JULIEN OLIVIER, JÉRÔME JAMBU

**Le département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France conserve un étonnant jeu de cartes vénitien, peint par un certain Marcolongo. Les cartes de « deniers » suscitent l'interrogation : les monnaies anciennes reproduites semblent avoir été choisies comme jalons d'une histoire des Arméniens, depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.**

Venise, cité-État particulièrement performante dans le domaine de l'imprimerie depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, s'était fait une spécialité des partitions de musique et des cartes à jouer au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Tandis que le récent catalogue des *Fabuleuses cartes à jouer* était en préparation <sup>1</sup>, Corinne Le Bitouzé <sup>2</sup> interrogeait le département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France au sujet d'un étonnant jeu de tarot vénitien à enseignes latines conservé au département des Estampes et de la Photographie <sup>3</sup>. Les enseignes latines apparaissent sur les premiers jeux de cartes italiens, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. En lieu et place des enseignes françaises – cœurs, carreaux, trèfles et pics – figurent sur les cartes italiennes des coupes, bâtons, deniers et épées.

Peinte à la gouache par un certain Marcolongo, résidant à Murano, l'iconographie des treize cartes de « deniers » suscite l'interrogation : le cartier a choisi d'y

<sup>1</sup> Jeu de cartes à enseignes latines peintes par Marcolongo, Murano, vers 1783  
BNF, Estampes et Photographie, RESERVE KH-167 (5 BIS, 173-176)-BOITE ECU



2 Carte de 10 de denier

BNF, Estampes et Photographie, RESERVE KH-167 (5 BIS, 173-176)-BOITE ECU



2.1 et 2.2 Bronze d'Arсамès, fils de Samos, roi de Sophène, vers 255-225 av. J.-C., Arménie<sup>4</sup>

BNF, Monnaies, Médailles, Antiques, fonds général 2 (ex-coll. Pellerin); reproduction d'après Pellerin 1770, p. 246, pl. I

Uniquement le revers (à présent « R »), ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΜΟΥ au-dessus d'Arсамès à cheval à droite portant une lance. Reproduit sur le 9 et le 10 de denier (deux fois).

reproduire des monnaies anciennes. Le choix des pièces conduit à faire la distinction entre deux séries. Un premier ensemble de quatre cartes (les 6, 8, 9 et 10 de denier) figure des monnaies antiques et une unique pièce médiévale, tandis que les six autres (les 1 à 5 et 7 de denier) ainsi que les valets, cavalier et roi comportent des monnaies de l'époque moderne<sup>5</sup>.

Ce type de représentation est suffisamment inhabituel pour susciter l'intérêt. Nous avons donc identifié les monnaies reproduites dans le but d'y reconnaître une sélection porteuse de sens, et le résultat est probant : en choisissant des monnaies antiques arméniennes et modernes vénitiennes, l'auteur de ces illustrations raconte un pan d'une histoire méconnue et sans doute personnelle qu'il veut partager.

### La composition des cartes : collections et érudition

Avant de s'intéresser aux monnaies à proprement parler, que dire du personnage qui signa la carte de quatre de « coupe » – si l'on considère qu'il est bien le cartier qui réalisa ce jeu –, le dénommé Marcolongo. Il semble qu'il ne lise pas le grec. Cela se voit notamment aux fautes de retranscriptions de plusieurs légendes de monnaies antiques. C'est évident lorsqu'il confond le B (bêta) avec un E, par exemple pour former le mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ (roi). Il ne semble pas non plus que l'artiste ait porté attention à la dimension réelle des pièces, ni même à la couleur attribuée au métal dont elles sont faites. Il faut toutefois noter un effort particulier visant à restituer ces monnaies de manière réaliste. Les types sont parfois décentrés, avec des légendes partiellement hors champ, les marques secondaires comme les monogrammes sont reproduits avec précision. Il est probable que les quelques



3

3 Carte de 8 de denier

BNF, Estampes et Photographie, RESERVE KH-167 (5 BIS, 173-176)-BOITE ECU

3.1 et 3.2 Bronze de Tigrane II le Grand (96-56 av. J.-C.) en l'honneur de son père, Tigrane I<sup>er</sup> divisiné, Arménie, Artaxata<sup>6</sup>

BNF, Monnaies, Médailles, Antiques, Y 23890.74

Au Droit (à présent « D »), une tête diadémée de Tigrane I<sup>er</sup> divisiné portant une tiare ornée d'une étoile ; au R, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΓΡΑΝΟΥ ΘΕΟΥ encadrant un éléphant à gauche<sup>7</sup>. Reproduit sur le 8 de denier.



3.1



3.2

légendes ou marques de contrôle<sup>8</sup> manquantes soient principalement le fait de l'usure de l'objet qui servit de modèle. Doit-on en déduire que l'artiste a eu accès à toutes ces monnaies ?

La sélection comprend des monnaies couvrant plus de deux millénaires, depuis le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est vraisemblable que les pièces vénitiennes aient été plus faciles à se procurer que les pièces antiques. Plusieurs monnaies représentées ne sont pourtant pas rares, comme le tétradrachme de Tigrane (ill. 4.1-2), dont c'est d'ailleurs l'une des variétés les plus communes qui a été reproduite. De même, les monnaies parthes appartiennent à des émissions de grande ampleur. Il est d'ailleurs un lieu à Venise qui, à l'époque, conservait ce type de monnaies : le monastère mékhitariste de Saint-Lazare-des-Arméniens. Fondée en 1717 par Mékhitar, moine arménien qui dut fuir l'Empire ottoman deux ans plus tôt, cette institution abrite des religieux qui vouent leur vie à la lecture et au travail intellectuel, notamment la collecte et l'édition de textes arméniens. C'est ainsi que le monastère abrite rapidement de très riches collections d'ouvrages rares mais également d'objets, et notamment, « au milieu de la salle [le Cabinet des manuscrits], on voit un meuble renfermant la collection numismatique, composée de monnaies antiques et du moyen-âge de l'Asie et notamment de médailles arméniennes<sup>9</sup> ». Ce fonds spécifique construit – à l'instar de la bibliothèque – pour restituer l'histoire des Arméniens constitue une source plus que probable où le cartier put étudier des monnaies qu'il représenta sur les cartes de « deniers »<sup>10</sup>.

Néanmoins, plusieurs des monnaies figurées sont d'une insigne rareté, et certaines ne peuvent pas avoir été manipulées par l'artiste. C'est peut-être le cas



4.1



4.3



4.2



4.4



4.5



#### 4 Carte de 9 de denier

BNF, Estampes et Photographie, RESERVE KH-167 (5 BIS, 173-176)-BOITE ECU

4.1 et 4.2 Tétradrachme (argent) de Tigrane II le Grand (96-56 av. J.-C.), vers 83-69 av. J.-C., Arménie, Tigranocerte <sup>13</sup>  
BNF, Monnaies, Médailles, Antiques, fonds général 10

Au D, tête diadémée de Tigrane portant une tiare ornée de deux aigles retournant la tête vers une étoile placée entre eux, le tout dans un cercle orné ; au R, ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ encadrant l'allégorie d'Antioche assise sur un rocher, coiffée d'une couronne tourelée et tenant une palme, à ses pieds, l'allégorie du fleuve Oronte, le tout dans une couronne de feuillage, dans le champ gauche, un monogramme avec les lettres TP et, dans le champ droit, un monogramme mêlant ΙΩ. Reproduit sur les 8 (D uniquement), 9 et 10 de denier.

4.3 Bronze d'Artavasdès II (56-34 av. J.-C.), Arménie, Artaxata <sup>14</sup>  
BNF, Monnaies, Médailles, Antiques, fonds général 25 (ex-coll. Pellerin) ; Pellerin 1762, p. 127-129, pl. XV

Au D, tête d'Artavasdès II coiffée d'un Cidaris à droite ; au R, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΤΑΥΑΖΔΟΥ encadrant une Victoire. Reproduit sur les 6, 8, 9 et probablement 10 de denier.

4.4 et 4.5 Bronze aux portraits de Tigrane IV et Érato (12 ou 6 av. J.-C.-1 av. ou apr. J.-C.), vers 2 av. J.-C.-1 apr. J.-C. (?), Arménie, Artaxata <sup>15</sup>

BNF, Monnaies, Médailles, Antiques, Babelon 30 ; Sestini 1794, lettre XVIII  
Au D, ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΝΕΟΣ ΤΙΓΡΑΝΗΤΟΣ entourant le buste diadémé de Tigrane IV portant une tiare ; au R, ΕΡΑΤΩ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ ΑΔΕΛΦΗΝ autour du buste d'Érato drapé à gauche. Reproduit sur les 6 (le R, partiellement) et 9 de denier.

du bronze aux portraits de Tigrane IV et Érato (ill. 4.4-5), monnaie encore unique à ce jour. Décrite et illustrée pour la première fois dans les lettres de D. Sestini publiées en 1794 <sup>14</sup>, la pièce passe dans plusieurs collections italiennes avant d'être finalement acquise par la Bibliothèque nationale de France, à une date inconnue, mais postérieure à la conception des cartes à jouer <sup>15</sup>. La reproduction de 1794, approximative dans les détails, ne peut être considérée comme le modèle. Aussi, la monnaie étant alors en Italie, est-il possible que la vraie pièce puisse avoir été vue par Marcolongo, mais elle a aussi pu être copiée à partir d'une empreinte <sup>16</sup>.

Presque tout aussi rare est le bronze au portrait d'Abgar (ill. 5.4), dont on peut légitimement penser que le modèle ne fut pas directement la monnaie, mais plutôt une planche de l'ouvrage de G. S. Bayer dédié à l'histoire des royaumes d'Osroène et d'Édesse, publié en 1734<sup>17</sup>. Il en va de même des deux bronzes d'Arsamès (ill. 2.1-2) et d'Artavasdès II (ill. 4.3). Le premier est illustré pour la première fois par J. Pellerin en 1762<sup>18</sup>, puis à nouveau illustré et identifié par le même auteur en 1770<sup>19</sup>. Le second est également publié et illustré par l'érudite français en 1762<sup>20</sup>, puis encore en 1778<sup>21</sup>. Il est très peu probable que le cartier ait eu accès à ces monnaies rares, voire uniques, qui étaient alors à Paris dans la collection de l'auteur puis, à partir de 1776, dans les fonds du Cabinet du roi<sup>22</sup>. Or, la grande proximité des représentations du jeu de cartes avec celles des planches de Pellerin (décentrage des types, lacunes des légendes) les désigne comme modèles probables.

Ces quelques lignes permettent d'appréhender dans quel esprit la sélection des monnaies a été réalisée. S'il paraît clair que plusieurs d'entre elles ont été vues par le cartier, notamment dans les collections du monastère vénitien des mékhitaristes, d'autres ont nécessité des recherches bibliographiques pointues. Venise ne manquait pas de bibliothèques, mais il ne serait guère surprenant que ces recherches aient pu être menées au sein du monastère. Un ouvrage comme celui de G. S. Bayer relève des titres que cette institution avait vocation à posséder<sup>23</sup>. Surtout, le fait que toutes les pièces antiques et médiévales aient un lien direct avec l'histoire des Arméniens fait écho aux travaux des mékhitaristes.

À l'aune de ce constat, il convient d'ajouter que la date « 1253 » inscrite à côté du nom de Marcolongo sur la carte de quatre de coupe relève du calendrier arménien<sup>24</sup>, qui débute en juillet 552 apr. J.-C. Ce jeu daterait donc de la fin de 1803 ou de 1804, ce qui s'accorde par ailleurs parfaitement avec le *terminus post quem* offert par la dernière monnaie représentée, datée 1779 (ill. 9.1).

Les efforts consentis pour rassembler ces monnaies, peut-être dans un environnement proche de celui des moines mékhitaristes, interroge quant à l'idée qui sous-tend une telle réalisation. La diversité des périodes et des personnages représentés amène à considérer l'hypothèse d'une tentative de mise en images de l'histoire des Arméniens au travers de leurs monnaies.

### Une histoire des Arméniens illustrée par les monnaies ?

Au regard des monnaies identifiées, cinq phases de l'histoire arménienne, par ailleurs documentées par les auteurs anciens, peuvent être distinguées. Tout d'abord, le bronze d'Arsamès de Sophène (ill. 2.1-2) fait connaître un membre de la dynastie des Orontides, qui dirige la région au milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ce souverain est identifié par ailleurs chez Polyen comme allié de l'usurpateur séleucide Antiochos Hierax, à qui le roi arménien prête refuge<sup>25</sup>.

Ensuite, la dynastie des Artaxiades est illustrée par pas moins de quatre monnaies différentes. Le long règne de Tigrane II le Grand (95-55 av. J.-C.) est représenté par un de ces nombreux tétradrachmes produits au moment de son



5



5.1



5.2



5.3



5.4



5 Carte de 6 de denier  
BNF, Estampes et Photographie, RESERVE KH-167 (5 BIS, 173-176)-BOITE ECU

5.1 Drachme (argent) ou – moins probablement – dichalque (bronze) d'Orodes II (57-38 av. J.-C.), Mésopotamie, Séleucie <sup>26</sup>

BNF, Monnaies, Médailles, Antiques, AA.GR.6443  
Uniquement le D, buste du roi, deux étoiles et un croissant de part et d'autre de la tête. Reproduit sur les 6, 8 et 10 de denier.

5.2 Tétradrachme (argent) de Phraate IV (38-2 av. J.-C.) ou Tirdate (29-27 av. J.-C.) <sup>27</sup>, Mésopotamie, Séleucie <sup>28</sup>  
BNF, Monnaies, Médailles, Antiques, AA.GR.6631  
Uniquement le D, buste du roi barbu, la tête ceinte d'un diadème et vêtu d'un manteau orné de perles. Reproduit sur les 6 et 8 de denier.

5.3 Tétradrachme de Phraate IV (38-2 av. J.-C.), Phraatacès (2 av. J.-C.-4 apr. J.-C.) ou Gotarzès II (40-51 apr. J.-C.), Mésopotamie, Séleucie <sup>29</sup>

BNF, Monnaies, Médailles, Antiques, 1972.1340.51  
Uniquement le R, ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΒΑΣΙΛΕΩΝ – ΑΡΣΑΚΟΥ / ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ – ΔΙΚΑΙΟΥ – ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ / ΦΙΛΕΛΛΕΝΟΣ encadrant un tyché portant une corne d'abondance, offrant une couronne au roi, trônant face à elle, et portant un arc <sup>30</sup>. Reproduit sur le 6 de denier.

5.4 *Diassarion* (bronze) d'Abgar X Phraate, 238-244 apr. J.-C. (avec Gordien III), Osrhoène, Édesse <sup>31</sup>  
BNF, Monnaies, Médailles, Antiques, M 5531 ; Bayer 1734, p. 195, pl. VI, n° XI  
Uniquement le R, ΒΑΣΙΛΕΩC ΑΒΓΑΡΟC encadrant un buste du roi barbu coiffé d'une tiare. Reproduit sur le 6 de denier (en deux fragments <sup>32</sup>).

apogée, lorsqu'il avait adjoint la Sophène, l'Atropatène et même la Syrie jusqu'à Aké-Ptolémaïs à son royaume de Grande-Arménie (ill. 4.1-2). Dans un premier temps allié de Mithridate VI Eupator du Pont contre Rome, puis finalement ami de la République romaine, Tigrane est mentionné par la plupart des auteurs anciens, dont Strabon, Tite-Live, Flavius Josèphe ou encore Plutarque (*Vie de Lucullus*) <sup>33</sup>. Son fils et successeur, Artavasdès II (55-34 av. J.-C.), eut une position assez inconfortable à tenir aux confins des deux grands empires alors en expansion au Proche-Orient : Rome et les Parthes. Allié de Crassus puis du Parthe Orodes II, il est capturé par Marc Antoine et finalement exécuté par Cléopâtre en 30 av. J.-C. Cette proximité avec les principaux acteurs romains opérant dans la région fit qu'Artavasdès bénéficie lui aussi de plusieurs mentions principalement chez Plutarque (*Vie de Crassus*, *Vie d'Antoine*) mais aussi chez Strabon ou Dion Cassius <sup>34</sup>. Tigrane IV et surtout la



6 Carte de to de denier (détail)  
BNF, Estampes et Photographie,  
RESERVE KH-167 (5 BIS, 173-176)-BOITE ECU



6.1 et 6.2 Double tram<sup>35</sup> (argent) de Levon I<sup>er</sup>,  
1187-1199, Cilicie<sup>36</sup>  
Leu Numismatik AG, Web Auction 7, 22 février 2019,  
1713  
Au D, +ԼԵՒՈՆ ԹԱԳԱՒՈՆ ՀԱՅԱՍՅԱՆ (« Levon,  
roi des Arméniens ») entourant Levon I<sup>er</sup>  
trônant sur deux lions de face ; au R se  
poursuit l'inscription +ԿԱՐՈՂՈՒԻԹԲՆ  
ԱՍՏՈՄՅԱՆ (« par la volonté de Dieu »)  
autour de deux lions rampants appuyés face  
à face contre une croix. Reproduit sur le  
10 de denier.

figure de la reine Érato illustrent quant à eux la fin de la dynastie et l'entrée du royaume d'Arménie dans le giron des rois parthes, en concurrence avec la puissance romaine. Là encore, les sources romaines évoquent les derniers soubresauts de la dynastie des Artaxiades, par exemple Strabon, Tacite et même Auguste lui-même dans ses *Res gestae Divi Augusti*<sup>37</sup>.

L'apparition du portrait d'un Abgar – ici Abgar X, qui règne de 238 à 244 apr. J.-C. (ill. 5.4) – et le soin apporté à faire figurer son nom sur une portion de la monnaie renvoient sans doute à un épisode fameux de l'histoire arménienne connu sous le nom de « légende d'Abgar », autrement dit les débuts de la christianisation des Arméniens. Eusèbe de Césarée puis Moïse de Khorène rapportent la tradition selon laquelle Abgar V Oukkâmâ (4 av. J.-C.-50 apr. J.-C.) aurait correspondu avec Jésus-Christ, qu'il aurait invité à Édesse avant de se convertir. C'est en réalité à partir du règne d'Abgar bar Ma'noû (179-214) que le christianisme fut encouragé par les souverains d'Osrhoène<sup>38</sup>.

Les monnaies parthes, toutes au nom d'Arsace, sont probablement à lier aux rois Arsacides<sup>39</sup>, qui régnèrent de manière autonome sur l'Arménie entre 16 apr. J.-C. et 428 apr. J.-C. On peut également y voir une référence plus directe à Arsace II, qui règne de 350 à 367. Comme Artavasdès II, le souverain fut contraint de se positionner dans le nouveau conflit qui opposa Rome (Constance II puis Julien l'Apostat) au Sassanide Shapur II, qui finalement l'emprisonna<sup>40</sup>, épisodes rapportés principalement par Procope et l'Arménien Faustus.

La monnaie roupénide (ill. 6.1-2) illustre pour sa part une période fort différente, celle du royaume arménien de Cilicie du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement le règne de Levon I<sup>er</sup> le Grand, premier roi de la dynastie. Allié aux Latins et impliqué dans les préparatifs de la troisième croisade (1189-1192), il combat cependant le comté d'Antioche, qu'il cherche à conquérir en même temps qu'il est confronté au sultanat seljoukide de Roum et tente de se maintenir dans une position d'équilibre entre une suzeraineté formelle qu'il promet à l'empereur du Saint Empire germanique et les liens anciens avec l'Empire byzantin<sup>41</sup>.



7.1



7.2

## 7 Carte de 3 de denier

BNF, Estampes et Photographie, RESERVE KH-167 (5 BIS, 173-176)-BOITE ECU

7.1 et 7.2 *Scudo* d'or d'Andrea Gritti, 77<sup>e</sup> doge de Venise, frappé entre 1523 et 1527 <sup>42</sup>

Inumis, VSO 17, Paris, 23 mars 2012, n° 1673

Au D, une croix végétalisée constitue le motif principal, entourée de la titulature ducale, ANDREAS GRITI DVX VENETIA (« Andrea Gritti doge de Venise ») ; au R, le lion de saint Marc ailé et nimbé est représenté de trois quarts face, les pattes posées sur le Livre ouvert, dans un écu italien avec la légende SANCTVS MARCVS VENETVS (« Saint Marc de Venise »). Reproduit sur les 2, 3 et 4 de denier (avec SANTVS ou lieu de SANCTVS).

7

## Venise, barrière contre la puissance ottomane

Les pièces de monnaie modernes, que l'on trouve sur les cartes de un, deux, trois, quatre, cinq et sept de denier, sont toutes vénitiennes et de types bien connus, datées entre le xvi<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècle. Trois dénominations ont été illustrées, dans chacun des trois métaux constituant la monnaie ducale, l'or, l'argent et le cuivre.

La carte de deux deniers ajoute le droit de la pièce d'or la plus ancienne de cette série et, sans doute, la plus célèbre. Les deux côtés de cette pièce sont représentés sur les cartes de trois et quatre deniers. Il s'agit d'un écu d'or, ou *scudo*, d'Andrea Gritti, soixante-dix-septième doge de Venise (1523-1538) (ill. 7.1-2).

La carte de quatre deniers ajoute le revers d'une pièce de cuivre qui sert, seule, à illustrer les cartes de cinq et sept deniers, avec son droit. Elle est également brandie, côté revers, par le roi sur sa carte. Il s'agit du *soldo*, petite pièce valant douze *bagattini*. Il est attribuable à Francesco Erizzo, quatre-vingt-dix-huitième doge de Venise (1631-1646) (ill. 8.1-2). De nombreux *soldi*, avec différentes variétés de légendes, furent en effet frappés à son nom <sup>43</sup>.

La pièce qui illustre seule la carte de un denier, et qui se retrouve associée à d'autres sur les cartes de deux, trois et quatre deniers, est en argent. Elle est censée présenter le motif de droit du ducat et de ses divisions (demi, quart et huitième). Au poids théorique de 23,4 g et au titre de 826 ‰, ce ducat fut créé lors de la réforme monétaire de 1665, sous le règne de Domenico Contarini <sup>44</sup>, et fut frappé sans interruption jusqu'à la chute du dogat, en 1797. Celui-ci porte le nom de Paolo Renier, cent dix-neuvième et avant-dernier doge de Venise (1779-1789) (ill. 9.1).

Le choix et la représentation des monnaies vénitiennes, bien dessinées malgré quelques naïvetés, interpellent. La pièce d'or centrale du système monétaire vénitien, depuis la fin du xiii<sup>e</sup> siècle, était le sequin ; mais ce n'est pas celle-ci qu'a



8.1



8.2

8 Carte de 5 de denier

BNF, Estampes et Photographie, RESERVE KH-167  
(5 BIS, 173-176)-BOITE ECU

8.1 et 8.2 *Soldo* de cuivre de Francesco Erizzo, 98<sup>e</sup> doge de Venise, frappé entre 1631 et 1646 <sup>45</sup>  
Collection privée

Au D, la légende FRANC ERIZO entoure le doge agenouillé, tenant un gonfanon, devant le lion de saint Marc ailé et nimbé passant à droite ; à l'exergue, 12 encadré de deux X ; au R, le Christ bénissant, debout et tenant l'Évangile, est entouré de la légende NOSTER DEFENS (« Notre Défense »). Reproduit sur les 4, 5, 7 et roi de denier.

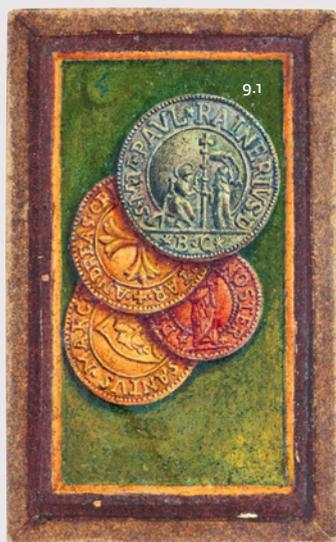
8

choisi de représenter l'illustrateur, qui lui préfère le *scudo*, créé en 1528 et frappé peu de temps, jusqu'au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle <sup>46</sup>. S'inspirant des autres écus de la péninsule italienne et des écus français, il servit essentiellement à régler les mercenaires au temps où la cité luttait contre les Français et les Turcs. Cette pièce de monnaie fut cependant délivrée en de grandes quantités, comme l'attestent les nombreux exemplaires ayant survécu, et il n'est guère étonnant que, bien qu'elle ne circulât plus à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, le dessinateur numismate en ait eu connaissance.

Le *soldo*, quant à lui, menue monnaie servant essentiellement à l'appoint et à l'aumône, dont la fabrication était régulièrement réclamée par les établissements religieux, a été frappé durant deux siècles. Pourquoi dès lors avoir choisi cet exemplaire plutôt qu'un autre pour illustrer ce jeu de tarot ? Soit le dessinateur a choisi au hasard une vieille pièce qui circulait encore, soit il souhaitait qu'Erizzo soit évoqué.

La représentation de la scène de droit du ducat d'argent pose plus de problèmes. On attend normalement le motif suivant : saint Marc est assis sur son trône et, devant lui, tenant le gonfanon, le doge s'agenouille. Or, ici, il semblerait que ce soit le saint protecteur de la cité qui s'agenouille, voire s'effondre, devant Renier ! S'agit-il d'une simple maladresse du dessinateur ou d'une interprétation qui relève de la lèse-majesté ? Renier était l'incarnation du dogat corrompu ; moqué et surnommé « Barabbas », il était haï du peuple...

Les pièces de monnaie vénitienes que figurent les deniers sont donc communes mais originales et racontent, avec leurs émetteurs, l'histoire de Venise durant trois siècles. Andrea Gritti illustre les nombreuses luttes de la République pour conserver son indépendance et l'incessant combat qu'elle menait contre l'Empire ottoman ; Francesco Erizzo prépara contre eux une nouvelle guerre, après



9.1

## 9 Carte de 4 de denier

BNF, Estampes et Photographie, RESERVE KH-167  
(5 BIS, 173-176)-BOITE ECU

9.1 Ducat d'argent de Paolo Renier, 119<sup>e</sup> doge de Venise, frappé en 1779 <sup>47</sup>

American Numismatic Society, 1939.74.29

Au D, S•M•V•PAVL RAINERIVS•D (« Saint Marc de Venise, Paolo Renier doge »), le doge agenouillé tenant un gonfanon, devant saint Marc assis sur son trône ; au R, un lion de saint Marc nimbé et ailé, passant à gauche, devant la cité, entouré de la légende DUCATVS•VENETVS (« Ducat de Venise »). Reproduit sur les 1, 2, 3 et 4 de denier (mais avec saint Marc agenouillé devant le doge debout et non l'inverse, voir le commentaire ; le revers n'est quant à lui représenté nulle part).

avoir essuyé la plus terrible peste qu'eut connue la ville ; Paolo Renier, quant à lui, incarnait l'étourdissement et la décadence de la Sérénissime dans la fête et le gaspillage d'argent. Si le dessin est volontairement désobligeant, cela fait alors peut-être référence à sa supposée turcophilie, puisqu'il fut ambassadeur à Istanbul avant d'embrasser le dogat.

Considérées comme un ensemble, ces monnaies semblent dès lors porter un discours structuré. Il ne s'agit pas simplement de mettre en avant des personnages tels Tigrane, Érato ou les doges de Venise. Au-delà de l'éparpillement chronologique et géographique des objets figurés, ce sont les épisodes de la construction d'une identité arménienne qui sont rassemblés : les grands rois/royaumes, mais aussi le christianisme. Peut-être faut-il également discerner dans ce récit l'idée selon laquelle les Arméniens eurent souvent à souffrir de leur position aux confins des grands ensembles politiques et culturels de leur temps : entre Antiochos III et Antiochos Hierax, les Romains et les Parthes, puis les Sassanides, les Seljoukides et les croisés, et bien entendu du point de vue religieux, entre les Latins et les Byzantins, puis les musulmans. Car, en illustrant également quelques monnaies de la cité-État de Venise à l'époque moderne, l'auteur renvoie indéniablement à la lutte qu'elle mena contre les Ottomans, qui persécutèrent également les Arméniens. En tout état de cause, l'élaboration de cette histoire fondée sur les textes et illustrée par des monnaies constitue un appendice original – et, nous semble-t-il, encore méconnu à ce jour – des travaux de collecte et de diffusion de la culture arménienne menés à Venise, et peut-être plus particulièrement dans le sillage des moines mékhitaristes.

1. Jude Talbot (dir.), *Fabuleuses cartes à jouer*, Paris, BNF Éditions/Gallimard, 2018. Le département des Estampes et de la Photographie conserve une collection de près de 3 000 jeux de cartes. 2. Directrice adjointe du département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France. 3. EST, RESERVE KH-167 (5,173-176)-BOITE ECU. 4. Frank L. Kovacs, *Armenian Coinage in the Classical Period*, *Classical Numismatic Studies*, 10, Lancaster/Londres, 2016 (à présent Kovacs 2016), deuxième série, n° 4. 5. Ce ne sont pourtant pas cinquante-cinq pièces différentes qui ont été reproduites, beaucoup d'entre elles apparaissant à plusieurs reprises, sur différentes cartes. 6. Kovacs 2016, n° 54. 7. L'absence de toute légende sur l'exemplaire dessiné peut s'expliquer par l'usure de l'exemplaire pris en modèle, ou bien en raison du décentrage des types. 8. Les symboles, lettres ou monogrammes qui marquent les différentes émissions monétaires. 9. Victor Langlois, *Notice sur le couvent arménien de l'île S. Lazare de Venise, suivie d'un aperçu sur l'histoire et la littérature de l'Arménie*, Venise, 1863 (à présent Langlois 1863), p. 26. 10. En l'occurrence, l'ouvrage de Paul Z. Bedoukian *Coinage of the Artaxiads of Armenia: Royal Numismatic Society Special Publication*, 10, Oxford, 1978 (à présent Bedoukian 1978) fait connaître dans la collection des mekhitaristes de Venise plusieurs tétradrachmes de Tigiane, dont certains correspondent très exactement à la variété copiée sur les cartes (son groupe n° 3, p. 46 sqq.). 11. Y. T. Necessian, *Silver Coinage of the Artaxiad Dynasty of Armenia*, *Armenian Numismatic Society, Special Publication*, 11, Los Angeles, 2006, « Tigranes II », groupe 3. 12. Kovacs 2016, n° 166-7. 13. Bedoukian 1978, n° 165. 14. Domenico Sestini, *Lettere e dissertazioni numismatiche sopra alcune medaglie rare della collezione Ainslieana e di Altri Musei*, vol. V, Rome, 1794 (à présent Sestini 1794), lettres IV (pour la description) et XVIII (pour l'illustration). Nous remercions Maxime Yevadian et Roy Arakelian pour ces informations. 15. La pièce est signalée comme appartenant à la collection Hedervar en 1828 : D. Sestini, *Descrizione delle medaglie antiche greche del museo Hedervariano*, II. *Dal Bosforo cimmario fino all'Armenia romana*, Florence, 1828, p. 380. Dans l'ouvrage de V. Langlois, *Numismatique d'Arménie*, Paris, 1859, p. 39, la pièce n'est toujours pas indiquée comme ayant intégré les fonds de la Bibliothèque. À ce jour, la première mention de cette monnaie à Paris demeure le catalogue d'Ernest Babelon, *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque Nationale. Les Rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, Paris, 1890, p. 216, n° 30. 16. Théodore E. Mionnet né en 1809 disposer à Paris d'une empreinte de cette pièce : *Description de médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*, t. IV, vol. II, Paris, 1809, p. 457, n° 11. 17. Gottlieb S. Bayer, *Historia Osrhoena et Edessena ex numis illustrata*, Petropoli, Ex typographia Academiae, 1734 (à présent Bayer 1734), p. 195, pl. VI, n° XI. 18. Joseph Pellerin, *Recueil de médailles de rois, qui n'ont point encore été publiées ou qui sont peu connues*, Paris, 1762 (à présent Pellerin 1762), p. 201-202, pl. XXI. 19. J. Pellerin, *Lettres de l'auteur de « Recueils de médailles de rois, de peuples et de villes », imprimés en huit volumes depuis 1762 jusqu'en 1767*, Paris, 1770 (à présent Pellerin 1770), lettre 2, p. 146, pl. I. 20. Pellerin 1762, p. 127-129, pl. XV. 21. J. Pellerin, *Additions aux neuf volumes de recueils de médailles de rois, de villes, imprimés en 1762, 1763, 1765, 1767, 1768 & 1770 ; avec des remarques sur quelques médailles déjà publiées*, Paris, 1778, p. 50. 22. La collection Pellerin fut acquise par la Bibliothèque royale en 1776. 23. Voir la n. 17. 24. Sur le calendrier arménien, on consultera la première partie d'Édouard Dulaurier, *Recherches sur la chronologie arménienne, technique et historique*, Paris, 1859. 25. René Grousset, *Histoire de l'Arménie des origines à 1071*, Paris, 1984 (à présent Grousset 1984), p. 80. Nous ne donnons pas le détail des références aux auteurs anciens, trop nombreuses pour figurer de manière exhaustive dans ces quelques lignes. Toutes ces références sont mentionnées dans l'ouvrage de R. Grousset. 26. David Sellwood, *An Introduction of the Coinage of Parthia*, 2<sup>nd</sup> édition, Londres, 1980 (à présent Sellwood 1980), type 48.6-12 (drachme) ou 48.18-23 (dichalque). 27. Ces portraits royaux se distinguent par un triple bandeau tombant derrière la tête, une longue barbe et surtout par des cheveux droits au sommet du crâne. Ils ont pu induire en erreur l'artiste, qui semble les avoir interprétés comme les rayons d'une couronne radiée. 28. Sellwood 1980, type n° 50.14 ou 51. 29. *Ibid.*, type n° 50.1-14 (Phraatès IV), 56.1-5 (Phraatacès) ou 65.1-32 (Gotarzès II). L'exemplaire illustré comme modèle appartient au type 50.9, attribué au règne de Phraatès IV. 30. Les dates, généralement dissimulées sous le trône ou plus probablement ici hors champ, n'ont pas été reproduites. 31. *Sylloge Numorum Graecorum Copenhagen, The Royal Collection of Coins and Medals. Danish National Museum, Part 36: Syria, Cities*, Copenhague, 1959, n° 225. 32. L'identification est rendue possible par l'assemblage de deux parties : à droite la légende ΒΑCΙΛΕΥC devant un portrait royal barbu orné d'une tiare, à gauche la suite de l'inscription – le nom du souverain, ΑΒΓΑΡΟC. 33. Sur le règne de Tigiane et les sources qui le documentent, on se rapportera aux pages qu'en donne Grousset 1984, p. 84-100. 34. *Ibid.*, p. 100-103. 35. Nom de la monnaie arménienne, dérivé de « drachme ». 36. P. Z. Bedoukian, *Coinage of Cilician Armenia*, *Numismatic Notes and Monographs*, 147, New York, 1962, n° 204. 37. Grousset 1984, p. 103-104. La première copie de ce testament d'Auguste fut réalisée à Ancyre dès 1555 : Concetta Barini, *Monumentum ancyranum, « Res Gestæ Divi Augusti »*, Milan, 1930. 38. Grousset 1984, p. 121. 39. *Ibid.*, p. 105 sqq. 40. *Ibid.*, p. 138-143. 41. Claude Mutafian (dir.), *Le Royaume arménien de Cilicie, XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>de</sup> édition, Paris, 2002, p. 44-46 ; Annie et Jean-Pierre Mahé, *Histoire de l'Arménie des origines à nos jours*, Paris, 2012, p. 203-205. 42. *Corpus Nummorum Italicorum* (à présent CNI), vol. VII (Venezia, partie I), p. 276-279, n°s 314-345. 43. CNI, VIII (Venezia, partie II), p. 170-171, n°s 231-241, illustré dans le volume de planches, tav. X, n° 13. 44. Raffaele Paolucci, *Le monete dei dogi di Venezia*, Padova, RP Editore, 1990, p. 104 et Lucia Travaini (dir.), *Le zecche italiane, fino all'Unità*, Roma, Libreria Dello Stato, 2011, p. 1218. 45. CNI, vol. VIII (Venezia, partie II), p. 170-171, n°s 231-241, illustré dans le volume de planches, tav. X, n° 13. 46. R. Paolucci, *Le monete dei dogi di Venezia, op. cit.*, p. 104. 47. CNI, vol. VIII (Venezia, partie II), p. 520, n°s 46-51. La monnaie qui sert de modèle date de la première année de dogat, puisque à l'exergue figurent les lettres BC, initiales du maître de la Monnaie vénitienne Benetto Capello, qui exerça pour un an à partir de septembre 1778 : CNI, vol. VIII (Venezia, partie II), p. 519.